



Coordinations

Evolution de l'activité du Pôle parcours



En 2024, l'activité de Cap Autonomie Santé a connu une forte croissance, notamment en matière d'accueil et de coordination de parcours :

- ◇ **Nombre de sollicitations** : 4 732 (+160%), une hausse liée à une meilleure visibilité de notre dispositif sur le territoire et à l'amélioration du suivi des demandes grâce à l'évolution de notre logiciel métier Gwalenn.
- ◇ **Nombre d'accompagnements en appui au parcours** : 1 414 (+20%).
- ◇ **Interventions réalisées** : 1 149 rencontres avec les usagers ou leur entourage, et 1 328 visites à domicile.

Nos principaux orienteurs pour l'appui à la coordination :

- Structures sanitaires : 23%
- Structures médico-sociales : 21%
- Médecins (généralistes et spécialistes) : 16%
- Structures sociales : 14%

Enfin, CapAS a apporté son soutien à la coordination de 1 165 personnes réparties sur 46 des 47 communes de notre territoire de santé.

Nouveauté : **Déploiement du Projet d'accompagnement et de coordination**. Ce projet vise à améliorer la collaboration entre notre DAC et les partenaires engagés dans le parcours de santé des personnes accompagnées. Il permettra notamment de faciliter le partage d'informations sur les situations suivies, dans une logique de coordination renforcée et de continuité de l'accompagnement. Ce document vous sera progressivement transmis accompagné d'un courrier.

Séminaire sur l'incurie grave et le syndrome de Diogène

Jeudi 15 mai s'est déroulé à Pleyben (29) le séminaire "De l'incurie grave aux spécificités du Diogène : de l'éthique à la pratique" organisé par Cap Autonomie Santé et les 3 autres Dispositifs d'Appui à la Coordination du Finistère, avec l'appui de l'ARS Bretagne et le Département du Finistère, l'ADIL 29 et de nombreux acteurs locaux.

300 personnes ont pu approcher cette thématique sous différents angles : médical, environnemental, juridique et des témoignages sont venus illustrer les différents enjeux autour de la prise en charge de ces situations complexes.

L'approche éthique, la coordination des acteurs, la prise en compte du temps nécessaire et de l'accord de la personne concernée, ont été identifiées comme des clefs fondamentales pour mieux agir collectivement sur ces situations.

Le guide départemental finistérien sur le syndrome de Diogène à destination des professionnels créé pour l'occasion a ainsi été remis aux participants. Il est disponible dès à présent sur le site **Madéo en santé**, ainsi que des vidéos de la journée, qui a été très appréciée des participants.



Téléchargez le guide départemental finistérien



Replay du Séminaire Diogène du jeudi 15 mai 2025 - Pleyben (Finistère)

Activités de la Coordination territoriale

Pour pouvoir structurer les parcours de santé, la coordination territoriale de Cap Autonomie Santé se déploie pour identifier l'offre et participer aux dynamiques de territoire. Elle comprend le Pôle projet de la coordination territoriale et le Pôle parcours.

Soit en 2024 :

- ◇ Participation du DAC sur **209 réunions de partenaires**
- ◇ Animation du DAC sur **18 réunions**
- ◇ Participation du DAC sur **18 temps forts**
- ◇ Organisation de rencontres de partenaires pour échanger sur nos articulations : 58 rencontres

Observatoire des Ruptures de Parcours :

Le Cadre National d'Orientation confie aux Dispositifs d'appui à la Coordination (DAC) un rôle central dans la structuration des parcours de santé. Les DAC sont des "observateurs privilégiés" des ruptures de parcours et des dynamiques d'amélioration des pratiques. Ils ont intégré l'Observatoire des Ruptures de Parcours pour objectiver les problématiques rencontrées et les besoins des personnes, afin de pouvoir identifier des leviers d'action.

Des rencontres annuelles avec l'ARS et les Conseils Départementaux du 56 et du 29 sont organisées pour échanger sur des constats de terrain et rechercher ensemble des pistes d'amélioration. Elles ont eu lieu en mars 2025 avec les DAC finistériens puis morbihannais.

Ces remontées émises par le Pôle Parcours peuvent donner lieu à diverses actions concrètes telles que des rencontres de partenaires pour mieux identifier l'offre et renforcer nos articulations, ou l'organisation d'évènements départementaux comme **la journée sur la vulnérabilité et le séminaire Diogène**.



Nouveauté 2025 : ViaTrajectoire Grand Age

A partir du 20 juin prochain, les démarches de recherches et d'inscriptions en établissement (hébergement temporaire ou permanent, accueil de jour) pour personnes âgées se feront sur le site **Via Trajectoire Grand Age**. C'est un service public en ligne, national, gratuit, confidentiel et sécurisé. Il est déployé par l'ARS et le Département du Morbihan. La nouveauté réside en la possibilité pour les familles de faire elles-même cette démarche. Les médecins traitants pourront intégrer leur certificat médical directement sur l'espace numérique personnel et sécurisé de l'utilisateur.

Le logiciel Attentum sera alors fermé et les dossiers en attente seront transférés sur la plateforme Via Trajectoire.



ViaTrajectoire.fr
Pour **SIMPLIFIER**
sa recherche et
son inscription
en établissement
pour personnes âgées

Cap Autonomie Santé reste en soutien si des difficultés pour les démarches subsistent. Une assistance usager gratuite est possible également au 0801 110 110, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

Diagnostic de l'offre sur le répit

Cap Autonomie Santé a commencé à recenser ce qui existe sur le territoire en terme de répit pour les aidants des personnes en perte d'autonomie (en situation de handicap, maladies chroniques et personnes âgées). Pour faire, nous accueillons Lilou le Nézet, stagiaire de Master 1 Intervention et Développement Social à l'Université de Bretagne Sud. Elle établit un diagnostic territorial des ressources existantes sur le territoire de santé numéro 3.

Comité de Situations Complexes délocalisés

Des **Comités de Situations Complexes délocalisés** ont été organisés à Hennebont et Riantech afin d'aller vers les professionnels de ces territoires, contribuer à favoriser l'interconnaissance des partenaires et améliorer nos pratiques grâce aux analyses de situation.

Le comité d'Hennebont co-organisé avec le CCAS d'Hennebont a réuni 17 professionnels, tandis que celui de Riantech, co-organisé avec la CPTS de Rade à Ria, a réuni 15 professionnels. Ces délocalisations ont permis à de nombreux professionnels de découvrir ces Comités en y participant pour la première fois.

Nous souhaitons délocaliser ces Comités sur d'autres communes au 2ème semestre 2025, si vous êtes intéressé.e.s merci de nous en faire part !

cap autonomie santé
Faciliter, accompagner, simplifier

Espace Autonomie Santé - CCAS
Comité de situations complexes

Vous êtes professionnel du champ médical, social ou médico-social ?

Vous accompagnez quelqu'un dont la situation vous paraît complexe ? Ou souhaitez enrichir votre pratique, apporter votre expertise ?

Venez en échanger avec d'autres professionnels lors d'un :

Comité de Situations Complexes

- Pistes d'action concertées
- Interconnaissance
- Ressources du territoire
- Observatoire des parcours

LIEUX Lanester - Quimperlé
Hennebont - Riantech

FRÉQUENCE 10 sur l'année

DURÉE 2h

MODALITÉ sur inscription

Contact : Coordination territoriale Hélène KERZERHO - Pauline MARDIKIAN
ct@capautonomiesante.bzh 02 97 30 00 00



Retrouvez toutes les dates des événements CapAS en imprimant l'agenda de la newsletter!



CAP AUTONOMIE SANTE

7 Rue Léo LAGRANGE - 56600 LANESTER
56600 LANESTER

02 97 30 00 00
contact@capautonomiesante.bzh
contact@capas.mssante.fr

Retrouvez nous sur le Web!
Capautonomiesante.bzh



Retrouvez toutes les actualités des services de CapAS

En cliquant sur le logo



Le centre de coordination en cancérologie

Education Thérapeutique du Patient



Prévention et Promotion de la santé



Imprimé par nos soins - juin 2025